

## Règlement du challenge de la meilleure cavalière Pro

Article 1 : Le challenge se déroulera sur les épreuves suivantes : Ep 4 : Pro 3 Grand prix 125, Ep 5 : Pro 2 Grand prix 135, Ep 21 Pro 2 Grand prix 130, Ep 6 : Pro 2 Grand prix 130, Ep 7 : Pro 1 Grand prix 140, Ep 11 : Pro 3 Grand Prix 125, Ep 12 Pro 2 Grand Prix 135, Ep16 : Pro 2 spéciale 6 barres, Ep 17 : Pro 2 Grand prix 135, Ep 19 : Pro 1 Grand prix 145

Article 2 : Le challenge est ouvert à toutes les cavalières inscrites comme compétitrices dans l'une de ces épreuves quel que soit le département de leur licence

Article 3 : Des points seront attribués à chaque cavalière au classement d'une épreuve

Une cavalière ne peut prétendre à plusieurs classements par épreuve, **seul le meilleur sera retenu pour le challenge**

Les épreuves auront des coefficients différents, Pro3 coef 1, Pro2 coef 2, Pro1 coef 3

Des points se répartissent de la manière suivante : 10pts au 1er ; 9pts au 2é ; 8pts au 3é ; 7pts au 4é ; 6 pts au 5é ; 5 pts au 6é ; 4pts au 7é ; 3pts au 8é et 2 pts aux prix créés

Le classement final sera défini par le cumul des points obtenus par les cavalières durant les 4 jours de compétition.

Article 4 : La cavalière ayant cumulée le plus de points se verra décerner le titre de meilleure cavalière du concours et recevra son Prix

Article 5 : Tout litige sera étudié par le président de jury et sa décision s'imposera de fait

## Règlement du challenge du meilleur cavalier Pro

Article 1 : Le challenge se déroulera sur les épreuves suivantes : Ep 4 : Pro 3 Grand prix 125, Ep 5 : Pro 2 Grand prix 135, Ep 21 Pro 2 Grand prix 130, Ep 6 : Pro 2 Grand prix 130, Ep 7 : Pro 1 Grand prix 140, Ep 11 : Pro 3 Grand Prix 125, Ep 12 Pro 2 Grand Prix 135, Ep16 : Pro 2 spéciale 6 barres, Ep 17 : Pro 2 Grand prix 135, Ep 19 : Pro 1 Grand prix 145

Article 2 : Le challenge est ouvert à tous les cavaliers inscrits comme compétiteurs dans l'une de ces épreuves quel que soit le département de leur licence

Article 3 : Des points seront attribués à chaque cavalier au classement d'une épreuve

Un cavalier ne peut prétendre à plusieurs classements par épreuve, **seul le meilleur sera retenu pour le challenge**

Les épreuves auront des coefficients différents, Pro3 coef 1, Pro2 coef 2, Pro1 coef 3

Des points se répartissent de la manière suivante : 10pts au 1er ; 9pts au 2é ; 8pts au 3é ; 7pts au 4é ; 6 pts au 5é ; 5 pts au 6é ; 4pts au 7é ; 3pts au 8é et 2 pts aux prix créés

Le classement final sera défini par le cumul des points obtenus par les cavaliers durant les 4 jours de compétition.

Article 4 : Le cavalier ayant cumulé le plus de points se verra décerner le titre de meilleur cavalier du concours et recevra son Prix

Article 5 : Tout litige sera étudié par le président de jury et sa décision s'imposera de fait

## **Règlement du challenge du meilleur cavalier amateur 2**

Article 1 : Le challenge se déroulera sur les épreuves suivantes

Ep 8 : Amateur 2 Grand prix 105, Ep 13 : Amateur 2 spéciale 110,, Ep 15 : Amateur 2 spéciale 6 barres, Ep 20 : Amateur 2 Grand prix 110

Article 2 : Le challenge est ouvert à tous les cavaliers inscrits comme compétiteurs dans l'une de ces épreuves quel que soit le département de sa licence

Article 3 : Des points seront attribués à chaque cavalier terminant dans les 8 premiers du classement d'une épreuve de la façon suivante

Toutes les épreuves ont le même coefficient et un cavalier peut prétendre à plusieurs classements par épreuve, **seul le meilleur sera retenu pour le challenge**

Les points se répartissent de la manière suivante : 10pts au 1er ; 9pts au 2é ; 8pts au 3é ; 7pts au 4é ; 6 pts au 5é ; 5 pts au 6é ; 4pts au 7é ; 3pts au 8é et 2 pts aux prix créés

Le classement final sera défini par le cumul des points obtenus par le cavalier (iére) durant les 4 jours de compétition.

Article 4 : Le cavalier ayant cumulé le plus de points se verra décerner le titre de meilleur cavalier (iére) du concours et recevra son prix à l'issu de la dernière épreuve comptant pour le challenge

Il devra être obligatoirement en tenue et à cheval pour recevoir son prix

Article 5 : Tout litige sera étudié par le président de jury et sa décision s'imposera de fait

## **Règlement du challenge du meilleur cavalier amateur 1**

Article 1 : Le challenge se déroulera sur les épreuves suivantes

Ep 9 : Amateur 1 Grand prix 115, Ep 10 : Amateur Elite 125 , Ep 14 : Amateur 1 Grand prix 120, Ep 15 : Amateur 2 spéciale 6 barres, Ep 18 : Amateur 1 Grand prix 120

Article 2 : Le challenge est ouvert à tous les cavaliers inscrits comme compétiteurs dans l'une de ces épreuves quel que soit le département de sa licence

Article 3 : Des points seront attribués à chaque cavalier terminant dans les 8 premiers du classement d'une épreuve de la façon suivante

Toutes les épreuves ont le même coefficient et un cavalier peut prétendre à plusieurs classements par épreuve, **seul le meilleur sera retenu pour le challenge**

Les points se répartissent de la manière suivante : 10pts au 1er ; 9pts au 2<sup>e</sup> ; 8pts au 3<sup>e</sup> ; 7pts au 4<sup>e</sup> ; 6 pts au 5<sup>e</sup> ; 5 pts au 6<sup>e</sup> ; 4pts au 7<sup>e</sup> ; 3pts au 8<sup>e</sup> et 2 pts aux prix créés

Le classement final sera défini par le cumul des points obtenus par le cavalier (ière) durant les 4 jours de compétition.

Article 4 : Le cavalier ayant cumulé le plus de points se verra décerner le titre de meilleur cavalier (ière) du concours et recevra son prix à l'issue de la dernière épreuve comptant pour le challenge

Il devra être obligatoirement en tenue et à cheval pour recevoir son prix

Article 5 : Tout litige sera étudié par le président de jury et sa décision s'imposera de fait

## **Règlement du challenge du meilleur cavalier de l'Etrier de Paris**

Article 1 : Le challenge se déroulera sur les épreuves suivantes

Ep 8 : Amateur 2 Grand prix 105, Ep 9 : Amateur 1 Grand prix 115, Ep 13 : Amateur 2 spéciale 110, Ep 10 : Amateur Elite Grand prix 125 Ep 13 : Amateur 2 110, Ep 14 : Amateur 1 Grand prix 120, Ep 15 : Amateur 2 spéciale 6 barres, Ep 20 : Amateur 2 Grand prix 110

Article 2 : Le challenge est ouvert à tous les cavaliers inscrits comme compétiteurs dans l'une de ces épreuves et **membres de l'Etrier de Paris**

Article 3 : Des points seront attribués à chaque cavalier terminant dans les 8 premiers du classement d'une épreuve de la façon suivante

Toutes les épreuves ont le même coefficient et un cavalier peut prétendre à plusieurs classements par épreuve, **seul le meilleur sera retenu pour le challenge**

Les points se répartissent de la manière suivante : 10pts au 1er ; 9pts au 2<sup>e</sup> ; 8pts au 3<sup>e</sup> ; 7pts au 4<sup>e</sup> ; 6 pts au 5<sup>e</sup> ; 5 pts au 6<sup>e</sup> ; 4pts au 7<sup>e</sup> ; 3pts au 8<sup>e</sup> et 2 pts aux prix créés

Le classement final sera défini par le cumul des points obtenus par le cavalier (ière) durant les 4 jours de compétition.

Article 4 : Le cavalier ayant cumulé le plus de points se verra décerner le titre de meilleur cavalier (ière) du concours et recevra son prix à l'issue de la dernière épreuve comptant pour le challenge

Il devra être obligatoirement en tenue et à cheval pour recevoir son prix

Article 5 : Tout litige sera étudié par le président de jury et sa décision s'imposera de fait